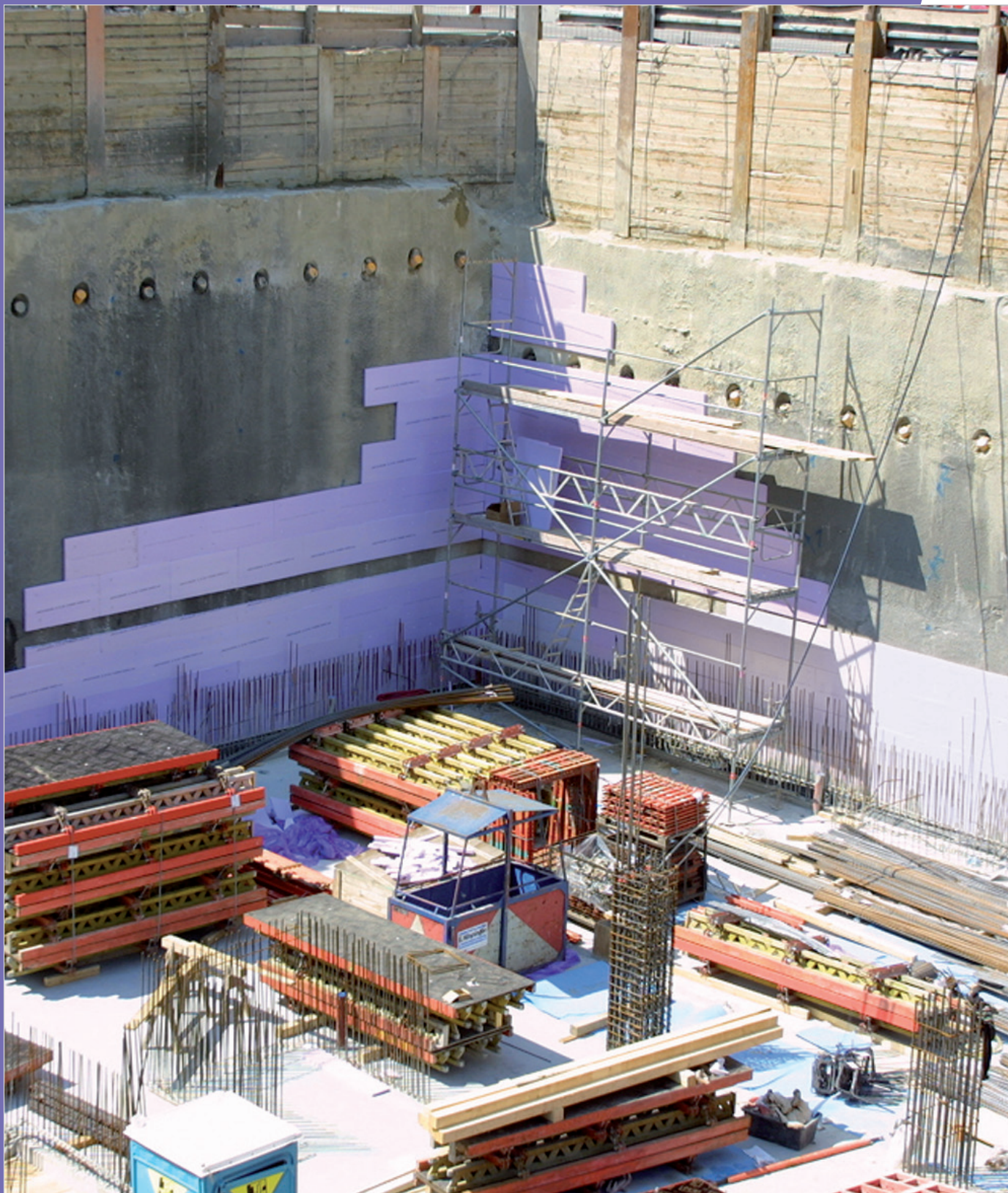


JACKODUR®

Isolation périmétrique.



Conseils de mise en oeuvre

JACKON
by BEW

Informations générales

L'isolation thermique JACKODUR® en mousse rigide de polystyrène extrudé (XPS) est fabriquée et contrôlée selon la norme EN 13164. Grâce à sa structure cellulaire fermée, JACKODUR® oppose une parfaite résistance à l'humidité et convient parfaitement comme isolation périmétrique. Il est recommandé de poser l'isolation périmétrique en une seule couche. En effet, la pose en plusieurs lits comporte un risque d'accumulation d'eau lente mais continue pouvant conduire à une déperdition thermique.

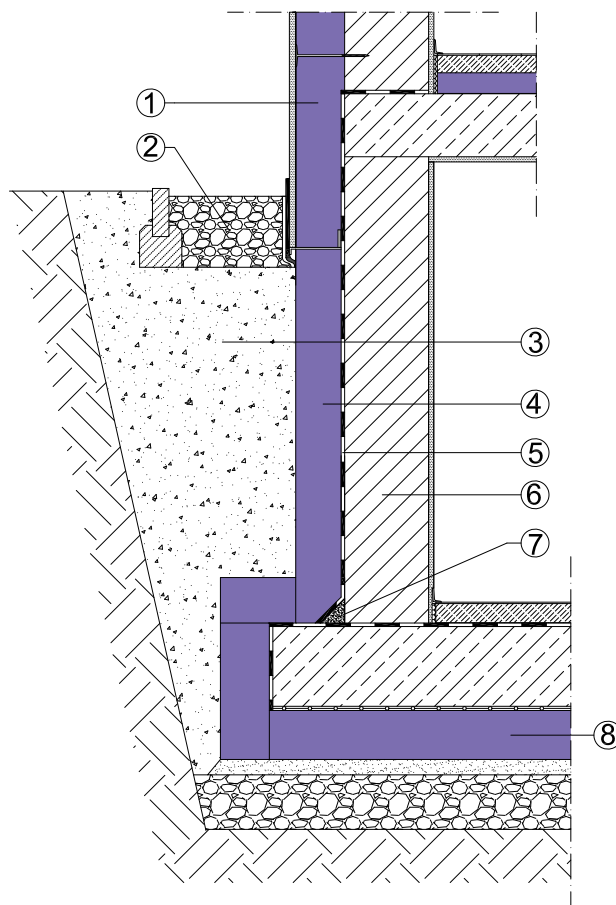
La pose des panneaux comme isolation périmétrique est conditionnée par la pose d'une étanchéité ou d'une imperméabilisation (selon la catégorie des locaux) conforme aux normes en vigueur sur le support ou encore la réalisation d'un béton étanche sous avis technique. En aucun cas, la couche d'isolation ne peut remplacer l'étanchéité de la construction !

La profondeur d'utilisation de JACKODUR® en tant qu'isolation périmétrique dépend de la pression des terres et des charges adjacentes (voirie, parking...) Les panneaux JACKODUR® KF 700 Standard peuvent être posés jusqu'à 25 m de profondeur même avec de mauvaises conditions du sol (p. ex. sable limoneux).

Une butée en pied du mur de soubassement permet d'éviter tout déplacement involontaire des panneaux en mousse extrudée lors du remplissage avec de la terre. L'encollage sur le mur de soubassement est temporaire et permet de maintenir les panneaux en place jusqu'au remblayage de l'excavation.

Isolation thermique extérieure des murs de soubassement

- ① Isolation du socle avec JACKODUR® Gefiniert
- ② Gravier filtrant granulométrie 16/32
- ③ Remblai
- ④ Isolant thermique JACKODUR®
- ⑤ Étanchéité de l'ouvrage
- ⑥ Béton armé
- ⑦ Cale
- ⑧ Isolant thermique JACKODUR®



Pose de l'isolant JACKODUR® sur le mur de soubassement (cas classique)

La pose des panneaux thermiques JACKODUR® se fait à joints serrés en quinconce et collés par plots sur l'étanchéité de l'ouvrage au moyen par exemple d'une colle bitumeuse à froid ou d'une colle polyuréthane sans solvants (type mousse de fixation JACKODUR®). La colle doit être compatible avec le revêtement d'étanchéité. Les panneaux avec chants à feuillures alternées conviennent parfaitement pour éviter la formation de ponts thermiques. La couche isolante sert d'isolation thermique et protège l'étanchéité contre tous effets mécaniques.

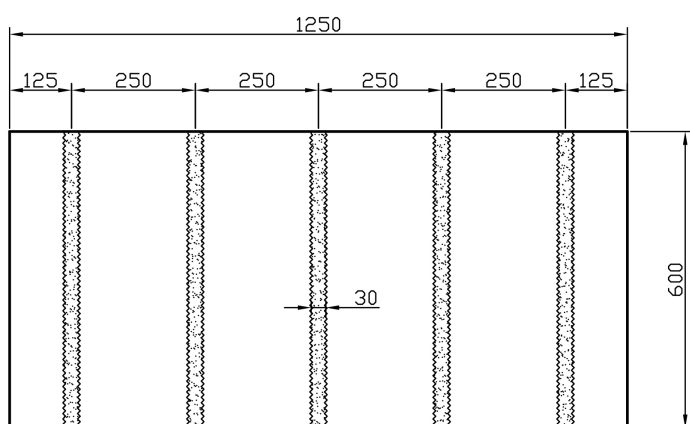


Illustration: Encollage avec la mousse de fixation JACKODUR®. Application de la colle tous les 250 mm.

Pose des panneaux JACKODUR® sur le mur extérieur de soubassement avec eau sous pression (eaux souterraines / nappe phréatique).

Pour éviter l'infiltration d'eau derrière les panneaux isolants JACKODUR®, le collage se fait en plein sur l'étanchéité de l'ouvrage ou sur le béton étanche avec une colle bitumeuse à froid. En plus, les bords latéraux des panneaux doivent être soit collés avec une colle spéciale (p. ex. la colle d'étanchéité BOARD-FIX®) soit enduits avec une colle bitumineuse à froid sans solvant. Les panneaux isolants avec chants à feuillures alternées sont posés en joints décalés et peuvent être immergés dans la nappe phréatique jusqu'à une profondeur de 3,5 m. Le raccord direct à un système d'isolation par l'extérieur peut suffire à protéger les panneaux contre la poussée d'Archimède.



Illustration: pose des panneaux JACKODUR® dans un terrain avec pression d'eau permanent ou longue durée (nappe phréatique).

La protection contre la poussée verticale est réputée satisfaisante, dès lors que :

- toute la surface des panneaux isolants est collée en plein sur l'élément de construction
- La distance entre le bord supérieur du terrain et le niveau maximal de la nappe phréatique est de 1 m pour des panneaux de 120 mm au maximum
- La distance entre le bord supérieur du terrain et le niveau maximal de la nappe phréatique est de 0,5 m pour des panneaux 80 mm au maximum
- le rang supérieur des panneaux est fixé mécaniquement au support (fixations 10 cm au dessus du terrain naturel).

Remblayage de l'excavation

L'excavation peut être remblayée avec les terres d'excavation, en les compressant couche par couche. Si l'utilisation de ces terres comporte un risque d'endommagement des panneaux isolants ou n'est pas adaptée géotechniquement, il faudra remblayer avec un mélange de sable et de gravillons ou le cas échéant installer une protection adaptée.

JACKON Insulation GmbH

Carl-Benz-Straße 8
D-33803 Steinhagen

T +49 (0) 5204 9955 - 0

F +49 (0) 5204 9955 - 400

E info@jackodur.com

W www.jackon-insulation.com

Remarque

Les conseils et indications contenus dans la présente notice de montage sont basés sur notre expérience et l'état actuel de la technique. Ils ne confèrent aucune garantie et ne présentent aucun caractère contractuel. Il est conseillé de procéder à un examen préalable des spécificités du lieu de montage, notamment quant aux particularités et à la physique du bâtiment, ainsi qu'aux réglementations en vigueur, afin d'adapter en conséquence les conseils figurant sur la notice et de s'assurer de la réalisation du montage dans le respect des règles de l'art.